

Le Conseil des jeunes pros de Syntec-Ingénierie

Contexte

Le secteur de l'ingénierie connaît un fort développement de son activité et recrute tous les ans plus de 60 000 salariés. Par ailleurs, le renouvellement des générations nécessite d'anticiper et d'organiser la transmission des savoirs dans les entreprises.

Dans ce cadre, la profession souhaite renforcer le lien avec la nouvelle génération de professionnels de l'ingénierie, et partager avec elle les enjeux de la profession.

Pour ce faire, Syntec-Ingénierie a créé en 2019 un « **conseil des jeunes pros de l'ingénierie** » afin de préparer l'avenir du secteur.

Rôle et missions du Conseil des jeunes pros

Représentation

- Le conseil des jeunes pros est appelé à désigner des représentants dans les instances de l'organisation professionnelle (bureaux, commissions) ainsi éventuellement que dans des instances externes (fédération européenne, évènements écoles), ou la présence de jeunes professionnels de l'ingénierie est sollicitée.
- Les représentants du conseil des jeunes dans les instances seront appelés à rendre-compte régulièrement des travaux des instances auxquels ils participent.
- Les désignations sont réalisées de manière collégiale par le conseil, dès sollicitation, en prenant en compte la diversité des secteurs de l'ingénierie et l'intérêt des membres pour les sujets traités.

Consultation

- Le conseil des jeunes de Syntec-Ingénierie peut être sollicité par les bureaux et commissions pour obtenir un avis sur tout projet ou position. Exemple : *évolution de la Charte de l'ingénierie pour le Climat*
- Il est associé au programme des Ambassadeurs de l'Ingénierie pour définir les écoles /associations étudiantes cibles, et les messages de la profession auprès des étudiants et des écoles

Actions

- Le conseil des jeunes pro est associé à la réalisation d'actions menées par Syntec-Ingénierie et relevant de l'attractivité et la fidélisation des talents. Les membres du conseil des jeunes pro sont appelés à participer aux groupes de travail techniques selon les besoins. Ex. : création d'un Mooc / témoignages métiers, le Run Ingé...

- Le conseil des jeunes pros peut proposer la réalisation d'actions relevant du champ d'intervention du syndicat professionnel. Exemple : action de promotion des métiers, campagne de mobilisation etc.

Fonctionnement

- **Fréquence**

- Une réunion « plénière » trimestrielle du conseil + invitation aux événements de Syntec-Ingénierie (meet'Ingé, AG...). Une participation à distance pourra être organisée en cas de nécessité.
- Participation à des groupes thématiques, bureaux, commissions sur la base du volontariat :
 - Bureaux : Bâtiment, infrastructure, Environnement, Industrie, Conseil en technologie, Géotechnie
 - Commissions : internationale, communication, sociale, Développement durable

- **Lien avec le CA**

- Reporting par 3 administrateurs : Nicolas Ledoux , Michel Kahan , Martine Jauroyon
- Participation ponctuelle des jeunes pros selon nécessité

- **Condition d'entrée :**

- Entreprise adhérente
- Accord de la hiérarchie

- **Critères favorables :**

- Motivation à s'engager pour le collectif
- Diversité des domaines d'ingénierie et des métiers
- Mixité F/H, Paris / Régions
- Dans l'ingénierie depuis – de 5 ans / - de 30 ans

- **Renouvellement :**

- Mission à durée définie (3 ans)
- Modalités de passation / transmission à prévoir

- **Nombre cible** de membres : 20 (12 actuellement)

- **Animation :**

- Secrétariat/organisation assuré par Syntec-Ingénierie
- Contact: Thomas Clochon – T.clochon@syntec-ingenierie.fr - 01 44 30 49 05.